



Procès-verbal

PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Jeudi 3 mai 2018

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.
Guy Coisman, directeur

M^{mes}

Stéphanie Bellenger-Heng
Hélène Giguère, enseignante
Patricia Van Melle, enseignante
Paule Choquette, enseignante
Imane Allam, parent d'élève
Marilyn Bourgeois, parent d'élève
Léonie Houle-Parent, parent d'élève
Moustapha Faye, parent d'élève
(substitut)

Absents-es :

Billy Boudreault, parent d'élève
Pierre Boulanger, représentant de la communauté
Catherine Dupuis, psychoéducatrice
Stéphanie Desaulniers, parent d'élève
Julie Delisle, parent d'élève
Adeline Rognon, parent d'élève
Julie Lachance, secrétaire d'école

Prise de notes : Marielyne Bourgeois, parent

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Allam propose.

M^{me} Bourgeois seconde.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 21 MARS 2018

M^{me} Allam propose.

M^{me} Bourgeois seconde.

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2018

Aucun suivi.

4. KARATÉ (SUIVI)

M. Coisman a essayé de rejoindre la personne responsable afin que les parents ayant versé des sommes pour le cours de karaté soient remboursées. La personne ne retourne pas les appels. Pourtant, cette même personne était régulièrement en retard ou absente lors de l'activité mais bien présente lors des journées pédagogiques.

5. MOT DE LA DIRECTION

- ***Nouvelle de JBM***

M. Coisman annonce la date du prochain concert : le 14 juin. C'est à ce concert que les parents sont invités.

Il y a aussi un spectacle de talents le 21 juin lors duquel les parents ne sont pas invités. Mme Allam propose que le CÉ fasse une demande pour que les parents puissent être présents. Une proposition qui devra être proposé au conseil d'élève.

- ***Club des petits déjeuners***

Une demande a été faite nos élèves au programme des petits déjeuners.

- ***On bouge une heure par jour***

M. Coisman nous avise que ça va bien. Nous avons reçu beaucoup de matériel (2 caisses + 2 cubes) d'une valeur de 5 000 \$ de la part de Force 4. Le matériel n'était pas nécessairement de bonne qualité (se brisait facilement) mais a fait le travail. M. Coisman suggère de demander à Force 4 l'an prochain moins de matériel, mais de meilleure qualité.

Une activité a lieu ces jours-ci : le rouleau décoré. Les enfants d'une classe qui bougent une heure par jour, peuvent décorer un rouleau par classe (de type papier de toilette) et le déposer dans la boîte prévue à cet effet, en guise de récompense/confirmation de l'heure accomplie. Un rouleau par heure, par classe.

- ***Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM***

M. Coisman offre qu'on l'approuve ensemble ou que chaque membre du CÉ se rende en ligne pour remplir et approuver le document, de façon individuelle.

Mme Bourgeois propose la deuxième option, mais Mme Allam souhaiterait qu'une décision soit prise en groupe pour avoir une vision commune. Compte tenu du manque de disponibilité de la plupart des membres du CÉ (le plan doit être approuvé au plus tard le 18 mai 2018), Mme Houle-Parent propose à Mme Allam de se rencontrer pour en discuter ensemble. M. Coisman enverra un courriel à tous les membres du CÉ pour les inviter à se joindre à Mme Houle-Parent et à Mme Allam.

- ***Calendrier 2018-2019***

M. Coisman a remis le calendrier à jour aux membres du CÉ. Ce calendrier sera éventuellement remis au service de police (pour le brigadier), au service d'autobus scolaire et au service de garde.

- ***Modification du calendrier 2017-2018***

M. Coisman avise qu'il a été révisé afin que les 22 mai et 22 juin soient des journées régulières de classes.

- ***Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence***

Il y a eu peu de cas cette année. En fait un cas qui a retenu l'attention : un élève qui faisait de la cyber-intimidation à un autre élève pendant le week-end. M. Coisman les parents a contacté le service de police.

Le plan d'intimidation de l'école a été approuvé :

M^{me} Allam propose.

M^{me} Choquette seconde.

- ***Date du prochain CÉ***

M. Coisman va nous proposer une date dans les jours à venir.

Il a été proposé et approuvé à l'unanimité de remplacer M. Billy Boudreault par Mme Julie Delisle, compte tenu que ce dernier ne s'est jamais présenté aux rencontres de CÉ depuis le début de l'année 2017, début de son mandat.

6. SERVICE DE GARDE

7. DIVERS

Mme Allam demande d'obtenir un mandat du CÉ pour le projet de cuisine en collaboration avec La relance pour remplacer la Mesure alimentaire. Il s'agit d'offrir un repas par semaine à tous les élèves qui dînent à l'école.

8. PAROLE AU PUBLIC

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Coisman propose la levée de la rencontre à **8h45**
Adopté à l'unanimité.

La présidente,

Le directeur,

Léonie Houle-Parent

Guy Coisman